

COMPLEXE DE PAGES



32160 BEAUMARCHES

Téléphone : 05.62.69.14.30 - Télécopie : 05.62.69.14.39

administration@complexedepages.fr - www.complexedepages.fr

Compte-rendu de réunion 24 juin 2021 FOYER D'HEBERGEMENT

Début de séance à 15h30

Présents : M. BLED (directeur d'Etablissement) -- Mme CASTET (secrétaire de séance) - M. CASTET (maire et conseiller départemental) - M. CHAUVIN (représentant du personnel) - Mme EVERAER (représentante des résidants) - Mme FITTERE (représentant des familles) - M. GESTA (Président de l'AMASSAG) - M. OZUN (représentant des résidants) - M. SAINT CRIQ (Directeur de l'AMASSAG) - Mr SLAMI (représentant des résidants) - MME VICAN (représentante des familles)

Excusés : ATG Mme PETIT (représentant des familles) - Mme BROUSTE (chef de service) - M. RUDANIECKI (Représentant du personnel)

Conseil de la Vie Sociale

Ordre du jour :

- *Accueil des participants*
- *Suivi des préconisations du Conseil de la Vie Sociale du 15.10.20*
- *Questions des usagers*
- *Questions diverses et perspectives.*

⇒ **Accueil des participants**

⇒ **Dernier compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS) du 15.10.20**

- **Au foyer d'hébergement :**

 - Pour le plot Jaune :

- Des travaux sont-ils envisagés au niveau des terrasses et en bas des murs (glissement de terre) ?

La terre s'est tassée depuis l'ouverture. Pour les personnes ayant des problèmes de motricité, la sécurité des bas-côtés entre les allées et le gazon n'est plus optimale. Il convient de remettre de la terre, en grosse quantité.

Un aménagement doit être prévu entre les studios et la terrasse, également.

 - Suivi depuis le dernier CVS :**

Depuis le dernier CVS, de la terre a été rajoutée. Un lien reste à faire au niveau de certaines terrasses et du chemin central.

 - Pour plot vert :

- Installer un dispositif occultant entre les studios et le parking,

La haie n'a pas poussée comme prévue. L'intimité n'est pas forcément préservée. Un dispositif spécifique est à l'étude pour être mis en place.

 - Suivi depuis le dernier CVS :**

Les achats ont été effectués. Une partie de la haie va être coupée pour installer ce dispositif.

- Acheter une clé Wifi pour l'ordinateur.

Un routeur est installé mais n'est pas assez puissant.

Cela dépend du débit utilisé et des créneaux horaires.

 - Suivi depuis le dernier CVS :**

Le wifi pose de gros problèmes. Il n'est pas assez puissant dans les plots.

Outre le fait d'avoir un bon wifi, il s'agit également de retrouver une attractivité sur les différents plots. Une réflexion doit s'engager avec les équipes afin de rendre ses lieux chaleureux. Il s'agit de se réapproprier les lieux tant au niveau des lieux de vie que des lieux d'apprentissages (salles communes de divertissements et salle de restauration qui permet d'apprendre l'autonomie de repas)

Le conseiller départemental annonce la disponibilité de la fibre pour début 2022 (et maximum jusqu'en 2024).

Pour la salle du commun :

- Acheter une console de jeux

Cette salle n'est pas adaptée pour cette activité. Une autre salle peut être envisagée. Une réflexion autour de cette question sera menée avec les autres personnes accueillies (envisager un autre lieu et anticiper les besoins d'équipement)

L'achat avait été validé mais les devis n'ont pas été faits.

Suivi depuis le dernier CVS :

La direction renouvelle son accord pour l'achat d'une console de jeux. Ce type de divertissement est à intégrer dans la revalorisation des lieux de vie.

Toutefois, une vigilance est notée quant à l'addiction aux jeux vidéos ; l'établissement met en place de moyens de prévention et les jeux vidéos sont utilisés sous condition d'utilisation.

Pour la Villa :

- Installer une prise électrique sur les terrasses

Il s'agit dans un premier temps de vérifier la faisabilité de cette demande. Si l'ouvrier d'entretien valide, cela pourra être installé.

Suivi depuis le dernier CVS :

L'ouvrier de maintenance a confirmé la faisabilité donc la direction y est favorable.

- Changer les plaques de cuisson.

L'achat des plaques actuelles n'a pas été une réussite.

Le changement est validé.

Suivi depuis le dernier CVS :

Les plaques de cuisson ont été changées. Les résidents soulignent leur satisfaction.

⇒ Questions des usagers

- Pourquoi les résidents doivent-ils faire le ménage des parties communes et pas plutôt une femme de ménage ou un ESAT prestataire service ménage ?

Certains résidents considèrent que les parties communes ne sont pas à leur charge en termes de ménage.

Le plot vert est celui où il y a le plus de passage ainsi que le bâtiment administratif.

La maîtresse de maison fait le ménage dans le bâtiment administratif et avec les résidents sur les plots.

Une réorganisation doit être envisagée en lien avec le passage des résidents sur les différents plots (passage lié à l'accès des salles communes).

Le dispositif actuel est maintenu car cela fait partie des apprentissages ; toutefois, l'ensemble des résidents doit participer à ces tâches s'ils utilisent les communs.

- Pouvons-nous avoir des animaux de compagnie ?

Au vu de l'hygiène des locaux actuelle ainsi que du fonctionnement actuel du foyer d'hébergement, cette demande ne paraît pas adaptée pour des animaux de compagnie.

Les éducateurs n'ont pas la charge de s'occuper des animaux pendant les absences.

La question concernant les poissons rouges est évoquée.

- Pause au travail matin/après-midi.

L'aménagement des temps de travail l'été a débuté. Cela concerne surtout l'atelier espace verts.

Des pauses s'imposent dans le cadre de l'organisation du travail. L'utilisation du portable est autorisée pendant les temps de pause (trajet en voiture, attente clients au restaurant,)

La question est ouverte lorsqu'il n'y a pas de changement de chantiers (possibilité de prévoir une pause à ce moment).

Lorsqu'il y a changement de chantiers, les temps de trajets peuvent être considérés comme des temps de pauses.

Les résidents souhaiteraient que des pauses soient fixes (une à 10h et une autre à 16h).

Conclusion : rendre les pauses automatiques à une heure fixe n'est pas la solution mais il est nécessaire que la pause puisse se mettre en place de façon plus naturelle.

En cas de fortes chaleurs, la pause est obligatoire

Cette question sera également traitée avec les moniteurs de l'ESAT afin de convenir d'une organisation adaptée.

Foyer d'hébergement :

- Achat d'un deuxième panier pour le lave-vaisselle du commun

La direction est favorable à cet achat

- Pouvons-nous mettre en place un composteur au commun ?

Pour information, deux composteurs ont été mis en place au Complexe de Pagès situés à côté du gymnase. Cette installation est permise grâce au partenariat avec le Sictom.

Pour le foyer d'hébergement, un projet commun avec le village de Beaumarchés est en cours.

- Pouvons-nous installer le wifi dans les plots ?

Cette question a déjà été traitée

Pour la Villa :

- Déplacement du barbecue

Une chape est nécessaire pour un lieu définitif mais le déplacement validé

- Peinture salle du commun.

La peinture a été faite dans la salle de restauration

Le plot vert est priorisé pour effectuer les travaux de peinture, puis le jaune, et enfin, le bleu.

Les peintures sont nécessaires ; certaines salles sont à désencombrer.

⇒ crise sanitaire

Le covid a contraint les libertés pendant un an.

L'ensemble des résidents a bien tenu et respecté les consignes.

Depuis lundi 21 juin, le port du masque en extérieur n'est plus obligatoire mais les gestes barrières sont maintenus (distances...)

Le port du masque en intérieur est maintenu.

Après une période de vacances (+ de 5 jours), si l'IDE ne peut pas procéder au test antigénique, il est toujours demandé d'effectuer un test soit PCR ou salivaires tout comme les professionnels.

Les personnes vaccinées doivent maintenir les gestes barrières car elles peuvent toujours être contaminées et contaminantes.

⇒ Questions diverses et perspectives

Restaurant : réouverture.

Un travail a été mené tout au long de la crise sanitaire sur le « emporter », notamment, sur les soirées (jeudis et vendredis soirs)

En septembre, une réflexion va être engagée sur ce qu'on peut améliorer ou pas afin de faire évoluer l'offre.

A partir de mi-juillet, le restaurant sera ouvert du mardi au dimanche, les midis.

Séjour en Dordogne :

En août, 6 résidents participeront à un séjour en Dordogne. Activité aquatique, site archéologique, balade vélo sont prévus au programme...

Le financement est couvert par l'enveloppe attribuée par le conseil départemental (400 € par résidents par an) ainsi que les chèques ANCV.

D'autres résidents partent sur d'autres modalités de vacances (dune du pyla, marseille...)

Il est à noter que tous les résidents partent cette année.

Cave de st mont :

La course des collines est à nouveau programmée cette année. Le complexe de Pagès a été à nouveau choisi pour être destinataires des bénéficiaires du trail.

Evaluation externe :

Elle est prévue pour fin 2021 /début 2022 : il s'agira d'évaluer nos prestations.

En leur qualité d'élus, certaines personnes présentes ce jour pourront être contactés pour connaître leur avis.

Formation

La formation gestes et postures va être planifiée pour les nouveaux travailleurs.

Système de reversement de l'aide sociale

Le département a acté le paiement différentiel automatique directement au établissements.

La mise en place a été effective et réussie.

Depuis peu, le Complexe de Pagès propose le prélèvement automatique.

C'est Héléne Paillaugue qui coordonne la mise à disposition des éléments.

VILLA DE L'ESAT

Ouverture de la villa pour des vestiaires de l'équipe espaces verts vignes, salle de formation, salle de pause, cuisine.

Mouvement de personnel

Au foyer d'hébergement, certains professionnels présents actuellement sont sur des projets différents.

Cet été, entre les congés, les formations, des recrutements de nouveaux salariés sont prévus.

L'équipe du foyer a toujours répondu aux attentes des résidents. Actuellement, l'autonomie du quotidien, géré au foyer d'hébergement nécessite un élargissement des compétences notamment en lien avec les nouveaux résidents. La direction demande à revoir les priorités en termes d'accompagnements. Le foyer d'hébergement n'a pas vocation à répondre à l'ensemble des demandes.

La séance est levée à 17h00

Président du CVS



Benjamin BLED
Directeur



